

« Tu ne tueras point... »

TEXTE **FRÉDÉRIC ROGNON**,
professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante
de l'université de Strasbourg

On connaît le sixième commandement : « Tu ne tueras point ». Nous le trouvons dans les deux versions du Décalogue : Exode 20, 13, et Deutéronome 5, 17. Et on voit souvent dans cet interdit du meurtre le lieu d'une convergence entre la tradition biblique et l'affirmation des droits de l'homme.

38 Le droit à la vie, établi par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, semble être l'axe cardinal de l'éthique évangélique. Et pourtant, dans les nations de culture chrétienne, comme dans toute société, l'homicide n'a cessé d'être justifié, dans certains cas : à la guerre, en situation de légitime défense, ou par la peine capitale. Comment expliquer ce paradoxe ? Tout d'abord, dans le contexte du Premier Testament, le principe de l'interdit « *Tu ne tueras point* » ne concerne pas tous les cas d'homicides. Il vaudrait mieux traduire l'expression hébraïque « *lo tirtsah* » par : « *Tu n'assassineras pas.* » C'est-à-dire que ce qui est proscrié, c'est le meurtre arbitraire d'un innocent, par préméditation. Mais l'élimination d'un ennemi à la guerre, la défense mortelle contre un agresseur, et même la peine de mort prononcée à l'encontre d'un criminel ne sont pas concernées par l'interdit. Nombre d'autres articles de loi, dans la Torah, et bien des textes narratifs qui relatent de hauts faits militaires dans le Premier Testament, confirment cette limitation du champ d'application du sixième commandement.

Le Sermon sur la montagne

En réalité, c'est le Christ lui-même qui va étendre le domaine de l'interdit du meurtre. Et il l'étend de manière inouïe, dans le Sermon sur la montagne, puisque celui qui insulte son frère mérite de subir le même sort que celui qui le tue : « *Celui qui traitera son frère de fou sera passible de la géhenne de feu* » (Matthieu 5, 22). Quant à l'ennemi, je dois l'aimer : « *Vous avez appris qu'il a été dit : "Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi."* »

Mais moi je vous dis : "Aimez vos ennemis" » (Matthieu 5, 43-44a). On aurait tort d'édulcorer la portée de cette injonction, puisque Jésus nous demande juste après : « *Soyez donc parfaits, comme votre père céleste est parfait* » (Matthieu 5, 48). La perfection ici requise renvoie très certainement à l'amour de l'ennemi, et donc au renoncement à toute violence à son égard. S'agit-il d'un idéal inaccessible ? Si Jésus nous le commande, c'est que ce n'est ni facile (sinon, il n'aurait pas besoin de l'exiger), ni impossible (sinon, il ne nous le commanderait pas). Jésus ne mettrait jamais sur nos épaules un joug écrasant. C'est donc que ce doit être exigeant, mais possible.

Suivre l'exemple du Christ

Le Christ lui-même en donne l'exemple : en état de légitime défense, lui l'innocent agressé, il n'appelle pas à sa rescousse des légions d'anges pour décimer ses adversaires. Il préfère souffrir toute injustice plutôt que de mettre la main sur les injustes. Il choisit de donner sa vie plutôt que de verser le sang d'autrui. Les disciples du Christ qui prennent au sérieux son message s'interdisent toute violence sur quiconque. Pratiquer l'homicide, c'est transgresser deux principes fondamentaux de l'enseignement biblique : tout être humain est créé à l'image de Dieu, et le Christ a offert sa vie pour chacune et chacun d'entre nous, c'est-à-dire pour mon adversaire comme pour moi. Décider de lui retirer moi-même le souffle de vie, c'est bafouer le cœur et le sens même du message évangélique.

Mais il faut franchir un pas de plus. La forme hébraïque de la sixième parole du Décalogue peut être traduite par un impératif ou par un futur. On traduit généralement par un futur (« *Tu ne tueras point* »), mais on le pense comme un impératif. Or, si c'est un futur, ce n'est pas un commandement, mais une promesse : « *Si tu n'as pas d'autre dieu que moi, je te le promets, tu ne seras pas mis en situation de tuer.* » Une relecture chrétienne se décline donc ainsi : « *Si tu suis le Christ, je te le promets, tu ne tueras point.* »



Revoir



Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'heure est à la réconciliation : en reliant Strasbourg et Kehl au moyen d'une passerelle, c'est le rapprochement entre les deux pays qui est symbolisé, au mépris de l'ancienne frontière.

ILLUSTRATION
MONUMENT DE LA
RÉCONCILIATION - DR



**Seigneur, fais de nous
des ouvriers de paix.**

**Là où est la haine,
que nous mettions l'amour.**

**Là où est l'offense,
que nous mettions le pardon.**

**Là où est la discorde,
que nous mettions l'union.**

[...]

**C'est en pardonnant
qu'on est pardonné.**

**C'est en mourant qu'on
ressuscite à la vie éternelle.**

Prière attribuée à saint François

Références bibliques

39

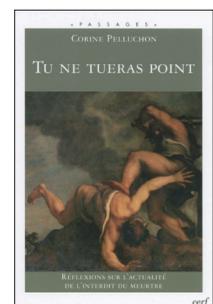
- Le décalogue : Exode 20, 1-17 et Deutéronome 5, 1-21
- Sermon sur la montagne : Matthieu 5



Pour aller plus loin



*Gérer les conflits
dans l'Église,*
de Frédéric Rognon,
éd. Olivétan, 2014.



*Tu ne tueras point,
Réflexions sur l'actualité
de l'interdit du meurtre,*
de Corine Pelluchon,
éd. du Cerf, 2013.